

Université des Antilles : « La plupart des recommandations du Hcéres suivies d'effets » (M. Geoffroy)



Michel Geoffroy, président de l'université des Antilles - © G. Pincemail



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00  

« En un an et demi, la plupart des recommandations du Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) ont été suivies d'effet. Nous avons mené à bien le renforcement de la direction de la recherche, la poursuite de l'évolution du système d'information, la refondation de la formation continue, une organisation fluidifiée de l'utilisation des fonds CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus), etc. », déclare [Michel Geoffroy](#), président de l'Université des Antilles, à News Tank le 26/10/2023.

Dans son rapport d'évaluation de mars 2022, le Hcéres pointait comme point d'amélioration le pilotage administratif. Selon Michel Geoffroy, le fait d'être « la seule université de France créée par une loi a introduit des dispositions sources de complexification ».

L'université a depuis recruté « des cadres supérieurs expérimentés (une DGS, une DRH, une directrice des études et de la vie étudiante, une directrice de la recherche et de la valorisation, etc.) et fait l'acquisition d'outils numériques adaptés ».

Il revient aussi sur le positionnement stratégique de l'université dans la zone caraïbe. « Notre objectif est

d'augmenter les échanges internationaux, principalement dans la Caraïbe et les Amériques. Sur nos 14 000 étudiants, environ 900 sont étrangers, nous aimerions atteindre les 1 000 et doubler nos mobilités sortantes, qu'au moins 10 % de nos étudiants participent au minimum une fois à une expérience internationale dans leur parcours. »

À cet effet, l'UA (Université des Antilles) participe à plusieurs programmes :

- « Un programme d'études avec Howard University (Washington DC), pour les mobilités entrantes et sortantes.
- Bootcamp in France, piloté par l'ambassade de France aux États-Unis, pour accueillir des étudiants de plusieurs universités des États-Unis dans le cadre d'une université d'été.
- Study Abroad, qui permet à des étudiants américains d'effectuer des séjours sur nos campus. »

« Une position géostratégique indéniable au sein de cette mosaïque culturelle, économique, sociétale »

« À la fois européenne et caribéenne, l'Université des Antilles bénéficie d'une position géostratégique indéniable au sein de cette mosaïque culturelle, économique, sociétale. L'enseignement supérieur français dispose d'attraits et de qualités certaines que notre université peut offrir en tant que seule université française de la Caraïbe », indique Michel Geoffroy.

« Certaines conventions avec des partenaires de la Caraïbe doivent mieux vivre, mieux se déployer. Comme par exemple, le projet Puma (programme universitaire de mobilité académique) de l'AUF qui mobilise des forces académiques dans huit pays, en plus de la France en vue d'échanges entre étudiants, sortant ou entrant, de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud. Nous avons également signé une convention avec la Colombie et cherchons à développer de nouveaux partenariats dans la zone américaine. »

Conventions avec la collectivité territoriale de Martinique et le conseil départemental de Guadeloupe

« En Martinique, une convention d'un montant inédit de 5 M€ sur trois ans, couvrant les années 2024, 2025 et 2026, a été signée le 29/07/2023 avec le président du conseil exécutif de la CTM (collectivité territoriale de Martinique), Serge Letchimy », indique Michel Geoffroy.

« Elle concerne à la fois des formations innovantes, la création d'instituts de recherche dans les domaines de la biodiversité, de l'urbanisme et de l'architecture ou encore du numérique, une collaboration dans la gestion prévisionnelle des emplois et compétences ou encore l'accroissement de la mobilité étudiante dans la Caraïbe. »

Mesures sociales à destination des étudiants

« Une convention de près d'1,5 M€ sur trois ans sera signée dans les prochaines semaines avec le conseil départemental de Guadeloupe.

En plus de dispositifs d'accompagnement dédiés à la mobilité des étudiants dans la Caraïbe, du financement de bourses de thèses, de mise en place de formations liées aux métiers du patrimoine et des manifestations culturelles d'envergure, le conseil départemental de Guadeloupe va déployer des mesures sociales en vue du bien-être et de l'épanouissement des étudiants. »

Enfin, une convention tripartite entre la CTM, la Région Guadeloupe et l'UA est en cours d'élaboration. Elle pourrait favoriser la mise en œuvre de dispositifs d'aide aux étudiants martiniquais installés en Guadeloupe et des étudiants martiniquais installés en Guadeloupe.»

Poursuivre la recherche de ressources propres

Le président revient sur la situation financière de l'université, dans un contexte de difficultés liées à la non-compensation totale des mesures de revalorisation salariale des agents publics : « Accroître la pression exercée sur notre masse salariale sans une compensation suffisante pourrait obliger l'université à freiner sa politique de recrutement au détriment de ses missions fondamentales. »

« Néanmoins, nous préférons envisager ces dynamiques de l'État comme des occasions pour l'université de se repenser et de refonder des habitudes de fonctionnement. »

« Ces changements annoncés confirment la nécessité pour l'université de poursuivre la politique lancée lors de mon élection, d'augmenter sensiblement les ressources propres de l'établissement notamment à travers des réponses à des AMI (Appel à manifestation d'intérêt) ou des AAP et également à travers le développement de notre offre de formation continue. »

Augmenter la visibilité de la recherche de l'université des Antilles avec ASDESR

Faisant suite au succès à l'appel à projet ASDESR (Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche) de l'ANR, l'université construit une direction de la recherche et de la valorisation moderne.

« Le montant obtenu, plus d'1 M€, permet à l'université de recruter un pilote et deux ingénieurs projets spécialisés dans les AAP (Appel à projets) européens. Cette nouvelle structure s'appuie principalement sur du personnel de catégorie A compétent, dont le rôle est d'accompagner les unités de recherche dans leurs réponses aux AAP tout au long des procédures, de développer le système d'information de la recherche et de coordonner les évaluations et l'accréditation en matière de recherche. »

L'objectif est que la recherche de l'université des Antilles soit plus visible au niveau national et au niveau international.

« Faire des choix difficiles entre plusieurs projets structurants »

Toutefois, il indique que « le contexte national de raréfaction des financements publics, assez prégnant aux Antilles, nous invite à revoir à la baisse les prélèvements sur notre fonds de roulement mobilisable qui est de l'ordre de 15 M€. »

« Nous serons certainement amenés à faire des choix difficiles entre plusieurs projets structurants pour l'établissement, mais nous ne perdons pas espoir de trouver des financements auprès des collectivités ou des institutions privées. »

Les projets d'investissement à venir de l'université concernent la construction de deux maisons de la vie étudiante (une en Martinique et une en Guadeloupe) ainsi que d'un campus santé en Guadeloupe aux abords du futur CHU (Centre hospitalier universitaire) de Guadeloupe.

« Concernant les maisons de vie étudiante, étant donné que nos prises de décision liées à la vie étudiante se font en lien avec les élus étudiants, ce sont ces derniers qui vont soumettre le projet. Qui mieux que les étudiants peuvent éclairer les décisions et projets liés aux étudiants ? »

« Un rôle à jouer dans l'édification d'un pôle mer stratégique »

Concernant la politique de formation, il annonce l'ouverture de plusieurs programmes :

- un master en gouvernance et pilotage de grands projets européens et internationaux : « C'est une compétence essentielle dans toutes les collectivités et de nombreuses institutions. Il est fondamental de former des experts appelés à contribuer au développement marqué de nos territoires. »
- une licence professionnelle des métiers de la mer déployée, depuis cette rentrée universitaire 2023, « conscients de l'importance stratégique accrue des enjeux maritimes ».

« Le premier parcours de cette licence de la mer est axé sur la pêche, l'aquaculture et les ressources halieutiques. La mer abrite des ressources minérales et biologiques, donc il est important de sensibiliser ceux qui vivent de ces ressources, à la nécessité de préservation de la biodiversité marine. »

« La pêche est l'un des rouages de notre autonomie alimentaire et du développement du tissu socio-économique local. Les comités des pêches de nos territoires ont donc été associés à ce projet de formation qui innove. Je crois que l'université des Antilles a un rôle à jouer dans l'édification d'un Pôle Mer stratégique pour les territoires maritimes français, en lien avec les collectivités territoriales et les organismes de recherche. »

Les étudiants sollicités pour les projets autour du SDVE (Schéma directeur de la vie étudiante) et de la CVEC

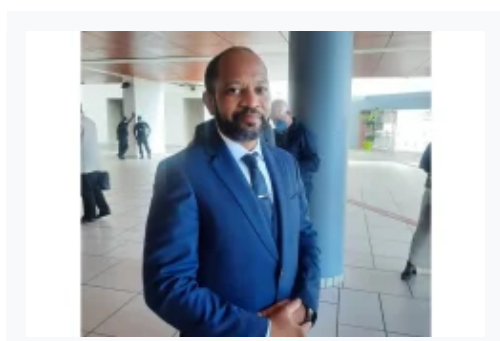
Le président souligne l'implication des étudiants dans la vie de l'université.

- « À l'UA, nous avons la particularité d'avoir trois vice-présidents étudiants élus, un par territoire et un au niveau central, qui discutent au quotidien avec les associations étudiantes et les autres élus étudiants. »
- « Qu'il s'agisse de l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante qui sera voté en début d'année 2024 ou de l'utilisation des fonds CVEC, nos étudiants sont sollicités et prennent part aux discussions et aux prises de décisions. »

« Parce que près de 40 % des étudiants inscrits à l'université des Antilles sont boursiers, nous devons mettre en place des dispositifs d'aide sociale pertinents pour répondre aux besoins des plus fragiles économiquement. C'est ainsi que nous avons érigé des épiceries solidaires sur chacun de nos principaux campus ».

« Nous favorisons également l'aide sociale par le biais du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes), géré par les CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire). Nous mettons en place notre propre aide sociale en cas d'urgence pour les étudiants. Nous avons également signé une convention avec la préfecture pour lutter contre la précarité menstruelle. »

« Notre prochain objectif est de créer un village santé sur nos campus, en partenariat avec les ARS (Agence régionale de santé) et les préfectures, et ainsi proposer des consultations médicales aux étudiants. En lien avec les élus étudiants, une réflexion est lancée sur la mise en place prochaine d'un Parlement étudiant. »



Michel Geoffroy

Président @ Université des Antilles

Professeur des universités en mathématiques @ Université des Antilles

Parcours

Depuis février 2022

[Université des Antilles](#)

Président

Depuis 2007

[Université des Antilles](#)

Professeur des universités en mathématiques

Février 2017 - février 2022

[Université des Antilles](#)

Vice-président du conseil d'administration

2013 - 2014

[Université des Antilles](#)

Vice-président délégué au développement de la recherche

Établissement & diplôme

2007 - 2007

Université des Antilles et de la Guyane
Habilitation à diriger des recherches

1996 - 1999

Université des Antilles et de la Guyane
Doctorat de mathématiques

1995 - 1996

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC)
DEA de mathématiques

1994 - 1995

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC)
Maîtrise de mathématiques

1991 - 1994

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie (UPMC)
Licence de mathématiques

Fiche n° 5732, créée le 03/09/2014 à 18:17 - Màj le 15/02/2022 à 09:38



Université des Antilles

Catégorie : Universités

Adresse du siège

Campus universitaire de la Fouillole
BP 250
97157 France

Général

Date de création	25/06/2015
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieure, de la recherche et de l'innovation
Implantations (dont siège)	<ul style="list-style-type: none">• Martinique : Schoelcher et Fort-de-France• Guadeloupe : Pointe-à-Pitre et Saint-Claude
Présidence	Président : Michel Geoffroy (élu le 14/02/2022)
Gouvernance (autre)	Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• pôle Martinique : Laurent Manyri (14/02/2022)• pôle Guadeloupe : Célia Jean-Alexis (14/02/2022)

Effectifs étudiants

2006-07	12 093
2007-08	12 362
2008-09	12 383
2009-10	12 956
2010-11	13 075
2011-12	13 281
2012-13	13 712
2013-14	13 598
2014-15	10 782
2015-16	11 265

2016-17	10 680
2017-18	10 893
2018-19	10 514
2019-20	12 531
2020-21	13 583

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	51
2020-21	34
2019-20	35
2018-19	32
2017-18	24
2016-17	27
2015-16	26
2014-15	24
2013-14	41
2012-13	55

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	323
2020-21	322
2019-20	327
2018-19	326
2017-18	281
2016-17	317
2015-16	347
2014-15	352
2013-14	354

2012-13	352
2011-12	344
2010-11	336

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	99,7 M€
2022	104,6 M€
2021	100,5 M€
2020	99,8 M€
2019	94,4 M€
2016	88,1 M€
2015	87 M€
2014	102,1 M€
2012	29,4 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	92,2 M€
2022	83,5 M€
2021	86,5 M€
2020	83,2 M€
2019	78,8 M€
2016	72,6 M€
2015	72,0 M€
2014	84,0 M€
2012	10,3 M€
2011	11,1 M€
2010	9,4 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	109,9
2022	120,4
2021	114,0
2020	103,8
2019	102,9
2016	60,7
2015	76,0
2014	55,0
2013	47,0
2012	266,8
2011	262,9
2010	268,2

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 2191, créée le 19/06/2014 à 10:21 - MàJ le 29/04/2019 à 11:25

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »